

d'Etat, M. Murphy: "Ce qu'on veut, ce sont des "box-cars" et non des "dreadnoughts".

Dans la même région, on consentirait volontiers à une taxe militaire pourvu que le contribuable anglais y réponde par un impôt sur le blé étranger.

Mais le contribuable anglais ne consentirait à taxer son blé qu'à la condition de recevoir une compensation "adéquate" sous forme de faveur réelle à ses produits industriels.

Et le manufacturier d'Ontario ou de Québec, comme le personnage de Dickens, veut bien sacrifier "les parents de sa femme" à la grandeur de l'Empire, mais il n'entend pas abandonner les bénéfices de son industrie au fabricant de Sheffield ou de Manchester.

Je ne veux pas ce soir discuter au mérite cette question du tarif impérial.

Je ne crois pas à la possibilité de cette politique; et à ceux qui veulent étudier à fond ce problème économique, je recommande la lecture d'une brochure très bien faite, dont l'auteur n'est pas un Canadien-Français ni un politicien, mais l'un des économistes les plus distingués de notre pays et de l'Empire, M. Adam Shortt, autrefois professeur de sciences politiques à l'Université de Kingston, appelé, depuis, par le gouvernement fédéral à faire partie de la Commission du service civil.

Si vous croyez encore à la possibilité d'un tarif de faveurs réciproques dans l'Empire; si vous ignorez encore que cette politique "de l'avenir" n'est pas nouvelle, mais qu'elle n'est, sous une nouvelle forme, à peine déguisée, que l'ancienne politique de Georges III et de lord North, cause de la révolte des colonies américaines, lisez la brochure de M. Shortt.

Je ne veux envisager ce soir que la conséquence ultime.

LE GOUVERNEMENT DE L'EMPIRE UNI

Le principe de la participation des colonies aux guerres de l'Empire étant admis, le tarif impérial créé, — ou même s'il n'est pas créé, — croyez-vous que l'Anglais de Toronto, croyez-vous que l'Anglais de Halifax, croyez-vous que l'Anglais de Montréal, consentira longtemps à ce que son argent contribue à l'entretien d'une flotte dont il n'aura pas le contrôle, sans réclamer du gouvernement et

du parlement du Royaume-Uni l'application du grand principe britannique, sur lequel repose depuis un siècle tout l'empire colonial autonome de l'Angleterre: "No taxation without representation" et peut-être plus exactement: "No contribution without control"?

Croyez-vous que l'Anglo-canadien, comme l'Australien et le Néo-Zélandais, plus fiers peut-être que nous, consentiront longtemps à n'avoir pas un mot, et un mot efficace et permanent, à dire dans la politique mondiale de l'Angleterre, dans son bureau des affaires étrangères, qui prépare les traités, dans son bureau colonial, qui établit l'équilibre entre les différentes colonies, dans son bureau du commerce, qui veille aux mouvements du commerce de l'Angleterre, dans ses bureaux de la guerre et de l'amirauté, qui pouvoient à la défense de l'Empire?

La conséquence inévitable du système inauguré par M. Laurier, c'est qu'il faudra trouver un moyen quelconque de faire participer les colonies autonomes au gouvernement de l'empire.

L'OPINION DE M. CHAMBERLAIN

Du reste, M. Chamberlain, à qui je reconnais d'avoir eu toujours la grandeur et le courage de son système, — qui en a été véritablement le prophète, — qui a le droit de dire aujourd'hui qu'il est vainqueur dans cette lutte de quinze ans, à laquelle il assiste, malade, de sa retraite de Birmingham; — M. Chamberlain ne s'en est jamais caché.

Suivant les époques, suivant les courants d'opinion, suivant l'état du tempéramment populaire, en Angleterre et aux colonies, il parlait tantôt de défense militaire, tantôt de tarif douanier, tantôt de réorganisation politique. "Mais, disait-il à ses fidèles, le système n'est qu'un, il ne peut être qu'un, car "défense impériale" n'est qu'un autre mot pour "commerce impérial"; et quand vous aurez la défense de l'empire et le commerce de l'empire, il faudra un conseil de l'empire pour les administrer."

CONSEIL IMPÉRIAL

Mais alors, messieurs, de quoi s'occupera ce conseil?

Sans doute, il s'occupera de l'organisation et de la direction des flottes et des armées de l'Empire, il inspirera la diplomatie. Mais qui s'occupera de l'Egypte, du Soudan, du Bar-el-Ghazal,